

KATARZYNA WOŁOWSKA  
Université Catholique de Lublin

## DÉFINIR LE PARADOXE : DE LA LOGIQUE A LA LINGUISTIQUE

Abstract. Wołowska Katarzyna, *Définir le paradoxe : de la logique à la linguistique* [Between logics and linguistics – towards a definition of paradox]. *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXII : 2005, pp. 97-112. ISBN 83-232-1465-4, ISSN 0137-2475.

The linguistic paradox – considered in a perspective of the discourse analysis – appears to be a mechanism rooted in two relations: the oppositional one (contradiction or contrariness) and the junction obtaining between the same components. The interpretation of the paradox can also be implied (or, sometimes, even forced) by using terms or markers directly stating its presence (*paradoxical, paradoxically, it seems paradoxical that*, etc.); still, each componential opposition can be neutralized in the discourse, which makes contradiction and contrariness canceled on the level of semantic interpretation to have later the paradoxical sequence integrated into the “doxical perspective”.

### 1. INTRODUCTION

Loin de constituer un phénomène purement linguistique, le paradoxe apparaît comme un de ces problèmes-hybrides qui acceptent, et même nécessitent, une approche pluridisciplinaire pour être compris et expliqués de façon passablement exhaustive. Vu que différents domaines de recherche (philosophie, logique, rhétorique, linguistique) connaissent le paradoxe et l'envisagent en fonction de leurs propres objets d'étude, les définitions de ce phénomène sont nombreuses et parfois assez divergentes les unes par rapport aux autres. Pourtant, ôté les éléments spécifiques marquant leur appartenance aux domaines où elles ont été créées, toutes les définitions présentent en général des points communs qui suffisent pour établir une définition à peu près univoque du paradoxe.

Cet article se veut une sorte de synthèse des définitions que l'on trouve dans divers dictionnaires ou encyclopédies (plus ou moins spécialisés) à l'entrée *paradoxe* (ou *paradoxisme*<sup>1</sup>) et qui mériteraient d'être confrontées en quelque sorte aux

---

<sup>1</sup> La distinction entre les deux termes, introduite dans les ouvrages consacrés à la rhétorique, me paraît inutile. Telle est aussi la conviction de G. Molinié (1992 : 240) et de R. Landheer (1996 : 91).

définitions élaborées au sein des théories linguistiques. Plus précisément, il s'agit ici d'établir une définition « générale » ou, si l'on veut, « prototypique » du paradoxe à partir de ses différentes formulations, en passant par la logique, la philosophie et la rhétorique (sans oublier bien évidemment la conception « courante » du paradoxe), mais en privilégiant les caractéristiques propres au paradoxe de langue. Une telle définition me semble en effet constituer un point de départ nécessaire, même si souvent implicite, pour les approches sémantiques du paradoxe, dont je ne ferai ici que signaler quelques principales directions (cf. Conclusion).

Considérons les définitions suivantes<sup>2</sup> :

PARADOXE (*paradoxe*, 1485 ; gr. *paradoxos* « contraire à l'opinion commune »)

1. Opinion [argument ou proposition] qui va à l'encontre de l'opinion communément admise [(doxa), de la vraisemblance]. 2. Etre, chose, fait [extraordinaire, incompréhensible] qui heurte [la raison] le bon sens [la logique]. 3. *Log.* Se dit d'une proposition qui est à la fois vraie et fausse (*Le Petit Robert* 1979 ; entre crochets, les mots ajoutés dans la version électronique du *Grand Robert*).

PARADOXE fait qui paraît défier la logique parce qu'il présente en lui-même des aspects contradictoires (*Grand Larousse de la langue française*, Paris 1976).

PARADOXE (du gr. *para*, contre, et *doxa*, opinion) – jugement contraire à l'opinion commune. – Le *Paradoxe sur le comédien*, dialogue en prose de Diderot, insiste sur la nécessité de l'*insensibilité* pour un interprète désireux de *toucher* le public. Les paradoxes philosophiques les plus célèbres dans l'Antiquité sont ceux qui ont été développés par Zénon d'Elée pour prouver l'impossibilité du mouvement ; tel est l'argument d'Achille : Achille ne peut, théoriquement, rattraper la tortue qui a sur lui une avance, si petite qu'elle soit. Car, pour la rattraper, il devra d'abord arriver au point où celle-ci se trouvait quand il a commencé à courir, puis au point où, pendant ce temps, est arrivée la tortue, et ainsi de suite à l'infini (*Dictionnaire de la philosophie* 1964).

PARADOXE opinion contraire à l'opinion commune ; affirmation qui, au premier abord, paraît choquante ou absurde, mais qui, à la réflexion, est conforme à la réalité. PARADOXISME alliance de mots antithétiques et qui paraissent logiquement incompatibles, mais mis en œuvre avec une telle habileté au sein d'une même proposition que, tout en se combattant, ils frappent l'intelligence et dégagent à seconde vue un sens merveilleusement vrai, souvent profond et toujours énergique (*Dictionnaire de poésie et de rhétorique* 1961).

PARADOXISME un artifice de langage par lequel des idées et des mots, ordinairement opposés et contradictoires entre eux, se trouvent rapprochés et combinés de manière que, tout en semblant se combattre et s'exclure réciproquement, ils frappent

<sup>2</sup> Pour ne pas augmenter excessivement le nombre de ces définitions, je me limite à celles que j'ai trouvées dans les dictionnaires et les encyclopédies français et polonais. Les définitions citées (ainsi que les explications étymologiques du mot 'paradoxe', cf. section 5) suffisent, à mon avis, pour établir une définition « prototypique » du paradoxe.

l'intelligence par le plus étonnant accord, et produisent le sens le plus vrai, comme le plus profond et le plus énergique (P. Fontanier, *Les Figures du Discours* 1968 : 137).

PARADOXE, en Philosophie, c'est une proposition absurde en apparence, à cause qu'elle est contraire aux opinions reçues, & qui néanmoins est vraie au fond, ou du moins peut recevoir un air de vérité. Ce mot est formé du grec *παρά*, *contra*, contre, & *δόξα*, *opinion* (*Encyclopédie* 1765).

PARADOXISME, figure de pensée par combinaison, qui consiste à réunir, sur le même sujet des attributs qui, au premier coup d'œil, paroissent inconciliables & contradictoires (*Encyclopédie Méthodique* 1784).

PARADOKS 1. «pogląd, twierdzenie zaskakująco sprzeczne z ugruntowanymi przekonaniami, często ujęte w formę błyskotliwego aforyzmu» 2. log. «rozumowanie o pozornie oczywistej prawdziwości jego elementów, ale skutek zawartego w nim błędu prowadzące do wniosków jawnie sprzecznych ze sobą» (fr. *paradoxe*, z gr. *parádoksos* 'nieoczekiwany, niewiarygodny') (*Komputerowy słownik języka polskiego* 1997).

PARADOKS (gr. *parádoksos* = coś niezgodnego z mniemaniem lub oczekiwaniem) 1. W logice i metodologii: a) terminologiczny równoznacznik antynomii (para zdań, z których każde zasługuje na uznanie, choć zarazem są to zdania między sobą sprzeczne) b) rozumowanie, zachowujące pozory poprawności, w konsekwencjach jednak prowadzące do twierdzeń zaskakujących i (w świetle doświadczenia lub dotychczasowej wiedzy) niemożliwych lub trudnych do przyjęcia. 2. Twierdzenie sprzeczne z obiegową opinią i nie znajdujące potwierdzenia w aktualnym stanie wiedzy (*Mała Encyklopedia filozofii* 1996).

PARADOKS (< gr. *parádoksos* = niespodziewany, dziwny) – efektowne i zaskakujące swoją treścią sformułowanie, zawierające myśl skłóconą z powszechnie żywionymi przekonaniami, sprzeczną wewnątrznie, która jednak przynosi nieoczekiwaną prawdę – filozoficzną, moralną, psychologiczną, poetycką, etc. Mechanizm paradoksu opiera się na dwóch operacjach: zestawieniu całości znaczeniowych maksymalnie kontrastowych i ustaleniu między nimi stosunku wzajemnego zawierania się (inkluzji) (*Słownik terminów literackich* 2000).

PARADOKS (od łac. *paradoxus*, od gr. *parádoxos*, nieoczekiwany, dziwny) 1. sąd, pogląd sprzeczny z ogólnie przyjętymi przekonaniami, wysoce nieprawdopodobny, niezgodny z mocno ugruntowanymi przewidywaniami. 2. pogląd, sąd, wypowiedziany i podtrzymywany bez przekonania, dla zaimponowania błyskotliwością, dowcipem, oryginalnością (*Słownik wyrazów obcych* 1964).

PARADOKS podane w błyskotliwej, oryginalnej formie twierdzenie a. rozumowanie sprzeczne (czasem tylko pozornie) z tym, co jest ogólnie uznane za prawdę; rozumowanie, w którym (pozornie) poprawne założenia i wnioski prowadzą do sprzeczności i fałszu (gr. *parádoksos* 'nieoczekiwany; nieprawdopodobny; zadziwiający') (*Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych* 1967).

Ce qui saute aux yeux tout de suite, c'est que les perspectives dans lesquelles est habituellement envisagé le paradoxe s'entre-croisent dans les définitions citées

sans trop respecter la distinction entre les dictionnaires de langue et les dictionnaires spécialisés. Il semble ainsi important de les préciser, en traitant d'abord les éléments les plus spécifiques et en passant par la définition « courante » du paradoxe pour en arriver aux points communs susceptibles de rendre compte, quelque sommairement que ce soit, de la nature du paradoxe. Evidemment, une telle démarche (analyse des définitions, élimination successive des traits marqués, synthèse des éléments réitérés) ne saurait aboutir à une définition « pure » du paradoxe. Bien au contraire, étant donné que les définitions de dictionnaire ne sont pas tout à fait objectives (mais que signifie « être objectif » dans le cas d'une définition lexicale ?), il est clair que la formulation de la définition « prototypique » du paradoxe à laquelle je veux aboutir ne constitue qu'un artefact, une synthèse des intuitions verbalisées dans les dictionnaires et non pas celle de données scientifiques précises.

## 2. PERSPECTIVE LOGIQUE

La première perspective qui s'esquisse à travers les définitions citées, c'est la perspective *logique* qui enferme le problème du paradoxe dans le champ restreint des catégories de la vérité. L'omniprésence de cette optique est bien significative :

- (1) *Log.* Se dit d'une proposition qui est à la fois vraie et fausse (*Petit Robert* 1979).
- (2) Fait qui paraît défier la logique parce qu'il présente en lui-même des aspects contradictoires (*Grand Larousse de la langue française*, Paris 1976).
- (3) un artifice de langage par lequel des idées et des mots, ordinairement opposés et contradictaires entre eux, se trouvent rapprochés et combinés (Fontanier 1968 : 137).
- (4) proposition absurde en apparence (...) qui néanmoins est vraie au fond, ou du moins peut recevoir un air de vérité (*Encyclopédie* 1765).
- (5) *Log.* rozumowanie o pozornie oczywistej prawdziwości jego elementów, ale wskutek zawartego w nim błędu prowadzące do wniosków jawnie sprzecznych ze sobą (*Komputerowy słownik języka polskiego* 1997).
- (6) W logice i metodologii: terminologiczny równoznacznik antynomii (para zdań, z których każde zasługuje na uznanie, choć zarazem są to zdania między sobą sprzeczne) (*Mała encyklopedia filozofii* 1996).
- (7) sformułowanie, zawierające myśl (...) sprzeczną wewnątrznie (*Słownik terminów literackich* 2000).
- (8) twierdzenie albo rozumowanie sprzeczne (czasem tylko pozornie) z tym, co jest ogólnie uznane za prawdę; rozumowanie, w którym (poznornie) poprawne założenia i wnioski prowadzą do sprzeczności i fałszu (*Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych* 1967)<sup>3</sup>.

Les expressions soulignées, relatives aux valeurs de vérité, relèvent du domaine de la logique pour laquelle le paradoxe a toujours été une sorte de facteur de

<sup>3</sup> Ici et dans les citations suivantes, c'est moi qui souligne (K.W.).

contrôle, susceptible de mettre en cause les projets formels les plus cohérents. Et il ne s'agit pas là uniquement du paradoxe de langue, que la logique peut ne pas prendre en compte en considérant le langage naturel comme inconsistant (cf. Tarski 1933, dont les idées ont été exposées par Godart-Wendling 1996), mais du mécanisme du cercle vicieux représenté traditionnellement par le célèbre paradoxe du menteur (« je mens, mais s'il est vrai que je mens, alors je dis la vérité, et par conséquent je mens... »). Comme ce mécanisme est aussi possible à engendrer dans les systèmes logico-mathématiques, il n'est pas étonnant que les logiciens se sont toujours efforcés de le résoudre (cf. les théories de Russell et Whitehead 1910/1927, de Martin 1967, ou de Kripke 1975, ainsi que la solution « temporelle » proposée par Godart-Wendling 1996).

Des définitions si peu spécialisées que celles citées ci-dessus, il résulte que la logique identifie le paradoxe à la *contradiction* (« relation entre deux termes, deux propositions qui affirment et nient le même élément de connaissance », *Petit Robert*)<sup>4</sup> : la proposition 'A est vrai et A n'est pas vrai' sera dite paradoxale, puisqu'elle comporte une contradiction interne. Cette explication semble un peu simpliste, étant donné que les efforts des logiciens se sont toujours dirigés vers la solution du paradoxe du menteur (c'est-à-dire vers l'annulation de la contradiction) et que la logique lui attribue parfois la valeur neutre « ni vrai ni faux » qui n'est pas contradictoire, mais qui néanmoins met en cause le grand théorème de la logique binaire, à savoir le *principe du tiers exclu*<sup>5</sup>. Pourtant, la conception explicitée dans les définitions de dictionnaire n'est pas erronée dans la mesure où elle met l'accent sur (1) le critère de la vérité sur lequel se fonde toute analyse logique bien qu'il ne soit pas forcément pertinent pour le paradoxe de langue, et (2) sur la co-présence, dans une proposition paradoxale, de deux éléments à valeurs logiques opposées.

### 3. PERSPECTIVE PHILOSOPHIQUE

Là où l'on parle de paradoxe, on pense souvent à la philosophie, ne serait-ce que grâce aux célèbres apories de Zénon d'Elée (l'argument d'Achille, l'argument de la flèche<sup>6</sup>, etc.). Le concept du paradoxe est en effet issu de la dialectique anti-

<sup>4</sup> La contradiction constitue une des relations qui unissent les éléments au sein du carré logique d'Aristote : « L'opposition que j'appelle de contradiction est celle d'une affirmation exprimant un sujet pris universellement à une négation exprimant le même sujet non pris universellement » (Aristote, *Organon*, éd. 1994 : 90., cité par Bertrand 2000 : 108). Mais le langage humain ne se laisse pas déposer « dans un moule logique préétabli » (Ibid. : 111), même si Greimas (1966) et ses successeurs ont essayé d'enfermer le sens élémentaire dans un « carré sémiotique » qui est une transposition du carré logique d'Aristote.

<sup>5</sup> Qui énonce que la proposition peut être soit vraie soit fausse, une troisième solution étant impossible.

<sup>6</sup> La flèche, ayant parcouru la moitié de la distance la séparant de la cible, doit encore parcourir la moitié de la distance restante, et ainsi de suite. Elle n'atteint donc jamais la cible. Donc elle ne bouge

que, il « servait à démontrer l'erreur d'une théorie en montrant que les conséquences de ses principes conduisent à des antinomies » (Rastier 1996 : 118) et il a été utilisé aussi par les philosophes, dont Zénon est le plus connu. La logique est ici en quelque sorte soumise (comme outil méthodologique) à la philosophie : ce qui caractérise cette dernière, c'est une tendance à raisonner, puisque c'est la vérité qui est l'enjeu des conceptions philosophiques.

(1) Les paradoxes philosophiques les plus célèbres dans l'Antiquité sont ceux qui ont été développés par Zénon d'Elée pour prouver l'impossibilité du mouvement ; tel est l'argument d'Achille : Achille ne peut, théoriquement, rattraper la tortue qui a sur lui une avance, si petite qu'elle soit. Car, pour la rattraper, il devra d'abord arriver au point où celle-ci se trouvait quand il a commencé à courir, puis au point où, pendant ce temps, est arrivée la tortue, et ainsi de suite à l'infini (*Dictionnaire de la philosophie* 1964).

(2) en Philosophie, c'est une proposition absurde en apparence, à cause qu'elle est contraire aux opinions reçues (*Encyclopédie* 1765).

(3) efektywne i zaskakujące swoją treścią sformułowanie, zawierające myśl skłóconą z powszechnie żywionymi przekonaniem, sprzeczną wewnątrznie, która jednak przynosi nieoczekiwaną prawdę – filozoficzną, moralną, psychologiczną, poetycką, etc. (*Słownik terminów literackich* 2000).

(4) rozumowanie, zachowujące pozory poprawności, w konsekwencjach jednak prowadzące do twierdzeń zaskakujących i (w świetle doświadczenia lub dotychczasowej wiedzy) niemożliwych lub trudnych do przyjęcia (*Mała Encyklopedia filozofii* 1996).

(5) rozumowanie, w którym (pozornie) poprawne założenia i wnioskowania prowadzą do sprzeczności i fałszu (*Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych* 1967).

« Philosopher » signifie couramment « raisonner » et, dans un sens un peu péjoratif, « raisonner d'une manière savante, compliquée, oiseuse » (*Petit Robert* 1979). Ce qui caractérise les paradoxes philosophiques (apories), c'est justement cette nature compliquée du raisonnement qui, en plus, s'écarte des opinions reçues (en écoutant Zénon, « Diogène ne trouva rien de mieux que de marcher, prouvant par le fait l'existence du mouvement », *Dictionnaire de la philosophie* 1964 : 220). Dans sa préface aux *Paradoxa stoicorum*, Cicéron dit à propos de telles propositions : « Comme elles étonnent et vont à l'encontre de l'opinion courante, ils [stoïciens] les appellent eux-mêmes des paradoxes », (cf. Van der Poel 1996 : 214). En général, la philosophie considère donc comme paradoxal un jugement apparemment juste, mais dont les conclusions sont contraires à l'« opinion commune ».

---

pas (Ch. Biet et al., *Littérature, Techniques littéraires*, coll. « Littérature », Magnard 1989 : 159). Cf. aussi ces vers du *Cimetière marin* de Paul Valéry :

Zénon! Cruel Zénon! Zénon d'Elée!  
 M'as-tu percé de cette flèche ailée  
 Qui vibre, vole, et qui ne vole pas!  
 Le son m'enfante et la flèche me tue!  
 Ah! le soleil... Quelle ombre de tortue  
 Pour l'âme, Achille immobile à grands pas!

#### 4. PERSPECTIVE RHÉTORIQUE

Si, dans la philosophie et dans la logique, le paradoxe n'est pas considéré comme un fait de langue par excellence, la rhétorique l'envisage justement de ce côté-là : c'est dans la langue et par la langue qu'on crée des paradoxes afin de les utiliser en vue d'un certain effet pragmatique (influence sur le destinataire). Dans les dictionnaires rhétoriques, le paradoxe compte parmi les figures qui, selon la définition de Dumarsais, constituent des « tours de mots et de pensées qui animent ou ornent le discours ».

(1) figure de penséc par combinaison, qui consiste à réunir, sur le même sujet des attributs qui, au premier coup d'œil, paroissent inconciliables & contradictoires (*Encyclopédie méthodique* 1784).

(2) alliance de mots antithétiques et qui paraissent logiquement incompatibles, (...) [qui] tout en se combattant, frappent l'intelligence et dégagent (...) un sens merveilleusement vrai (*Dictionnaire de poétique et de rhétorique* 1961).

(3) un artifice de langage par lequel des idées et des mots, ordinairement opposés et contradictoires entre eux, se trouvent rapprochés et combinés (...), tout en semblant se combattre et s'exclure réciproquement, ils frappent l'intelligence par le plus étonnant accord, et produisent le sens le plus vrai (Fontanier 1968 : 137).

(4) efektowne i zaskakujące swoją treścią sformułowanie, zawierające myśl skłóconą z powszechnie żywionymi przekonaniem (...) , która jednak przynosi nicoczekiwaną prawdę. (...) Mechanizm paradoksu opiera się na dwóch operacjach: zestawieniu całości znaczeniowych maksymalnie kontrastowych i ustaleniu między nimi stosunku wzajemnego zawierania się (inkluzji) (*Słownik terminów literackich* 2000).

(5) pogląd, sąd, wypowiedziany i podtrzymywany bez przekonania, dla zaimponowania błyskotliwością, dowcipem, oryginalnością (*Słownik wyrazów obcych* 1964).

(6) podane w błyskotliwej, oryginalnej formie twierdzenie a. rozumowanie sprzeczne (czasem tylko pozornie) z tym, co jest ogólnie uznane za prawdę (*Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych* 1967).

Le paradoxe, envisagé dans la perspective rhétorique, apparaît ainsi comme une combinaison d'éléments de langue (mots ou idées explicitées au moyen de mots, attributs du même sujet, unités significatives, etc.) dont le rapport est normalement celui d'incompatibilité, voire de contradiction, mais qui, rapprochés dans un énoncé, cachent un autre sens, plus vrai et plus profond. Le paradoxe semble donc n'être qu'un moyen, certes un peu pervers mais communicationnellement efficace, de présenter une idée qui *paraît* bizarre, mais qui, après avoir attiré l'attention du destinataire, s'impose à celui-ci comme tout à fait « doxale ».

En ce qui concerne plus spécifiquement le mécanisme du paradoxe, il est basé sur le rapport d'opposition (qu'on appelle tantôt contradiction, tantôt antithèse, tantôt incompatibilité) entre les éléments rapprochés en discours, ce rapprochement consistant généralement à qualifier un même sujet par des termes qui s'excluent mutuellement ou à établir entre des éléments contraires un rapport d'inclusion

réciproque. D'autres possibilités d'un tel rapprochement des contraires existent évidemment, mais chacune des définitions citées n'envisage normalement qu'une seule, ou bien – dans la plupart des cas – ne rend compte d'aucune. Ce qu'il est néanmoins nécessaire de prendre en compte, c'est le fait que les auteurs de dictionnaires rattachent souvent à la notion de paradoxe d'autres figures rhétoriques (soit pour leur mécanisme proche de celui du paradoxe, soit pour leurs effets discursifs semblables). Ainsi, parmi les éléments de ce que Douay-Soublin (1996) appelle le « cortège » du paradoxe, on trouvera :

**I. antanaclose** : « figure de Rhétorique, qui consiste à répéter un mot dans une signification différente & quelquefois douteuse, comme, *laissez les morts enterrer leurs morts* » (Abbé Mallet, *Encyclopédie* 1751 : 490, vol. I) ; « figure de Diction par consonance physique, qui réunit dans la même phrase des mots de différentes significations, mais matériellement composés des mêmes sons ; comme *convenir* (être convenable) & *convenir* (avouer), *voler* (s'élever en l'air avec des ailes) & *voler* (dérober) » (Beauzée 1782 : 192-193, tome I) ; « figure dans laquelle le mot répété change de sens, ex. *C'est au cœur [milieu] de la société qu'on manque le plus de cœur [charité]* » (Morier 1961 : 111).

**II. antithèse** : « figure de Rhétorique, qui consiste à opposer des pensées les unes aux autres, pour leur donner plus de jour » (Abbé Mallet 1751 : 517, vol. I) ; « figure de pensée par combinaison, qui, dans la même période ou dans la même tirade, met en opposition des choses contraires, soit par le fond des pensées, soit par le tour de l'expression » (Beauzée 1782 : 203-204, tome I) ; « figure par laquelle on établit un contraste entre deux idées, afin que l'une mette l'autre en évidence » (Morier 1961 : 114).

**III. contraire** : « en Rhétorique, sont les choses opposées les unes aux autres » (Abbé Mallet, *Encyclopédie*, 1754, vol. IV : 121).

**IV. opposition** : « terme de Rhétorique, c'est une figure de rhétorique, par laquelle l'on joint deux choses qui en apparence sont incompatibles, comme quand Horace parle d'une *folle sagesse*, & qu'Anacréon dit que l'amour est une *aimable folie*. Cette figure semble nier ce qu'elle établit, & se contredire dans ses termes, est cependant très-élégante ; elle réveille plus que toute autre l'attention et l'admiration des lecteurs, et donne de la grâce au discours, quand elle n'est point recherchée & qu'elle est placée à propos » (De Jaucourt, *Encyclopédie* 1765 : 513, vol. XI).

**V. oxymore (oxymoron)** : « c'est le nom grec donné par les Rhéteurs à la figure que nous appellons *opposition* » (De Jaucourt 1765 : 728, vol. XI.) ; « mot grec, que quelques rhéteurs ont gardé pour désigner une figure de pensée, que je nomme *Paradoxisme* » (Beauzée 1784 : 744, tome II) ; « sorte d'antithèse dans laquelle on rapproche deux mots contradictoires, l'un paraissant exclure logiquement l'autre » (Morier 1961 : 828) ; « (gr. *oksýmoron*, od *oksýs* = ostry + *morós* = głupi, niedorzeczny) – związek frazeologiczny obejmujący dwa opozycyjne znaczeniowo wyrazy, najczęściej rzeczownik i określający go epitet, rzeczownik i czasownik lub czasownik i przysłówek; w związku takim dochodzi do metaforycznego przekształcenia znaczeń obu słów, dającego efekt paradoksu. Prowokująca nielogiczność oksymoronu sprzyja wydobyciu sensów skomplikowanych, odpowiadających

dialektycznej złożoności stanów rzeczy, przeżyć czy myśli» (*Słownik terminów literackich* 2000).

**VI. paradiastole** : « Figure de pensée par combinaison, qui consiste à distinguer l'une de l'autre des idées analogues & approchantes, afin de les déterminer d'une manière précise, & de prévenir la confusion qui pourroit occasionner leur ressemblance. (...) ex. *Il y a des gens dont on doit dire, non que leur vie soit oisive, mais qu'ils la passent dans des occupations oiseuses* » (Beauzée 1782 : 749-750, tome II).

Le rapprochement entre les figures susmentionnées (il y en a d'autres encore) et le paradoxe est caractéristique non seulement des dictionnaires rhétoriques, mais aussi des travaux scientifiques du domaine de la linguistique. Ainsi, par exemple, M. Tuțescu, en proposant le concept d'*échelle du paradoxisme*, postule qu'on considère « l'amphidoxe, la paradiastole, l'antithèse, l'antiphrase, l'ironie, l'oxymore et la proposition auto-contradictoire comme des aspects de la gradualité paradoxale » (1996 : 83).

Dans les définitions du paradoxe liées à la rhétorique, il faut compter aussi tout ce qui a trait à la fonction pragmatique de l'emploi d'un énoncé paradoxal. Ainsi, ce dernier « frappe l'intelligence », il est « spectaculaire et surprenant », « brillant et original » et le locuteur l'emploie pour montrer de l'esprit, pour mieux attirer l'attention de son destinataire. La rhétorique étant un « art de bien parler », une « technique de la mise en œuvre des moyens d'expression du langage » (*Petit Robert* 1979), le paradoxe apparaît comme un de ses procédés les plus « forts », puisqu'il est basé sur une contradiction (antiphrase, incompatibilité...) sémantique et c'est par ce biais qu'« il ramène le lecteur à une vérité inattendue » (Riffaterre 1996 : 149<sup>7</sup>).

## 5. PERSPECTIVE LEXICOGRAPHIQUE : VERS UNE DÉFINITION GÉNÉRALE DU PARADOXE DE LANGUE

Même si elles comportent des éléments spécifiques relevant des domaines logique, philosophique ou rhétorique, les définitions citées ne sont que des entrées de dictionnaires : elles s'adressent soit à un public vaste, voulant s'informer sur la signification du mot sans entrer dans les détails (dictionnaires de langue), soit à un groupe plus restreint de lecteurs plus exigeants, désireux d'approfondir leurs connaissances sur tel ou tel concept (dictionnaires encyclopédiques et spécialisés)<sup>8</sup>. Il

<sup>7</sup> En ce qui concerne l'article cité de Riffaterre, il relève de la poétique (dans la mesure où il traite du paradoxe *littéraire*), mais la conception du paradoxe qui y est proposée s'appuie sur les recherches linguistiques, plus particulièrement sur la sémantique de l'implicite (le paradoxe comme une transgression par rapport aux présuppositions des mots impliqués dans sa structure).

<sup>8</sup> Cette distinction peut paraître un peu trop simpliste, mais elle est suffisante ici. Pour les détails concernant le classement des dictionnaires au sein de la lexicographie, cf. p. ex. J. et Cl. Dubois 1971, surtout les chapitres I et II (7-33).

est pourtant évident que même les dictionnaires les plus spécialisés ne présentent pas leurs termes de façon exhaustive, car ce n'est pas là leur fonction ; surtout dans le cas des dictionnaires de langue, il s'agit tout simplement de rendre compte du sens courant du mot en tenant compte des différents contextes dans lesquels il apparaît. Il est intéressant de considérer dans cette optique les définitions du paradoxe, à partir de l'étymologie du mot jusqu'à une synthèse des formulations proposées pour expliciter le concept qu'il désigne.

En ce qui concerne l'étymologie du mot *paradoxe*, les dictionnaires proposent les explications suivantes :

#### PARADOXE :

1. du gr. *paradoxos*, sur *doxa*, opinion (*Dictionnaire étymologique* 1964) ;
2. *paradoce*, 1485 ; gr. *paradoxos* « contraire à l'opinion commune » (*Petit Robert* 1979) ;
3. gr. *parádoksos* = niespodziewany, dziwny (*Słownik terminów literackich* 2000) ;
4. z gr. *parádoksos* 'nieoczekiwany, niewiarygodny' (*Komputerowy słownik języka polskiego* 1997) ;
5. od. lac. *paradoxus*, od gr. *parádoksos*, nieoczekiwany, dziwny (*Słownik wyrazów obcych* 1964) ;
6. du gr. *para*, contre, et *doxa*, opinion (*Dictionnaire de la philosophie* 1964) ;
7. gr. *parádoksos* 'nieoczekiwany ; nieprawdopodobny ; zadziwiający', gr. *pará* 'poza (czym) ; (tuż) obok, mimo' (*Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych* 1967) ;
8. gr. *parádoksos* = coś niezgodnego z mniemaniem lub oczekiwaniem (*Mała Encyklopedia filozofii* 1996).
9. du grec *παρά*, *contra*, contre, & *δόξα*, *opinion* (*Encyclopédie* 1765).

'Paradoxe' est donc un mot composé, créé en grec à partir du mot *doxa* ('opinion') et du préfixe *pará-* (traduit de façons assez divergentes comme 'à côté de', 'poza (czym), tuż obok, mimo', 'contre'). Ce dernier indique une certaine différence de la signification du mot composé par rapport à ce qu'exprime le mot radical, différence parfois légère, concernant la relation entre un phénomène et son épiphénomène (cf. '*paralittérature*', '*paralangage*'), mais parfois allant vers une contradiction partielle (cf. '*paralogisme*', '*paramnésie*'). Dans le cas du paradoxe, *pará-* semble introduire cette deuxième nuance de sens, nuance plus « forte », parce que faisant penser à une incompatibilité et non pas à un aspect accessoire, périphérique du mot auquel ce préfixe se rattache.

En ce qui concerne l'idée générale que véhicule le concept de paradoxe dans son acception courante, elle est rendue plus ou moins directement à travers des adjectifs ou des expressions qualificatives tels que « contraire à l'opinion », « qui heurte le bon sens », « inattendu », « bizarre », « invraisemblable », « extraordinaire », « incompréhensible », « surprenant », etc. Deux points centraux de ces définitions s'esquissent ainsi : le premier est lié à la relation d'incompatibilité, voire d'opposition (pouvant aller jusqu'à une contradiction logique), alors que le second concerne une certaine norme sociale, appelée ici *doxa*, « opinion », mais qui peut

signifier aussi « attente(s) », « jugement commun », « bon sens », etc. Comme c'est à une définition générale du paradoxe *de langue* que je voudrais aboutir, il importe de préciser ici non pas la nature de la *doxa*, mais plutôt le rapport entre celle-ci et les éléments de la langue à base desquels se crée le phénomène en question.

Où placer en effet la relation centrale sur laquelle repose le mécanisme du paradoxe ? Ce terme signifie-t-il au juste l'inadéquation d'un mot, d'un énoncé ou d'une suite d'énoncés à une norme sociale, ou bien le paradoxe consiste-t-il en une co-présence de deux éléments incompatibles, voire contradictoires, reconnus comme tels par rapport à cette norme ? Les définitions citées privilégient l'une ou l'autre de ces conceptions selon le point de vue adopté ; il est néanmoins facile de remarquer que, partout où la définition se réfère à l'expression verbale du paradoxe («*sformułowanie zawierające myśl sprzeczną wewnątrznie*», « alliance de mots antithétiques et qui paraissent logiquement incompatibles », etc.), c'est la deuxième conception qui l'emporte. Effectivement, le paradoxe linguistique s'appuie certes sur une certaine norme sociale, codifiée dans le système de la langue ou résultant du contexte discursif, mais *son actualisation nécessite la présence des éléments incompatibles sur l'axe syntagmatique du discours* ; dans le cas inverse, il ne saurait être question que d'un paradoxe situationnel, et celui-ci m'intéresse seulement quand il est explicitement verbalisé. Plus spécifiquement, le critère de « bon sens » permettant de constater l'adéquation ou l'inadéquation d'une séquence (mot, syntagme, énoncé, texte) à une certaine « norme » (sociale, culturelle, idiolectale, mais toujours relative à l'expression linguistique), le paradoxe apparaît comme une relation de jonction établie entre les éléments qui *normalement* devraient s'exclure.

Quant au nombre d'éléments nécessaires pour pouvoir parler de paradoxe, les définitions considérées indiquent d'une manière plus ou moins explicite que la relation d'incompatibilité qui relie les éléments concernés est une *opposition binaire*.

Ainsi, dans la logique, il s'agit d'« une proposition à la fois vraie et fausse » ou de deux propositions contradictoires («*para zdań*») ; dans un dictionnaire de langue, il est question de deux opinions (« opinion contraire à l'opinion commune ») ; la rhétorique parle de phrases antithétiques (et l'antithèse est définie comme « opposition de *deux* pensées, de *deux* expressions que l'on rapproche dans le discours pour en faire mieux ressortir le contraste », *Petit Robert* 1979) ou identifie le paradoxe à l'oxymore («*związek frazeologiczny obejmujący dwa opozycyjne znaczeniowo wyrazy*», *Słownik terminów literackich* 2000 ; « figure qui consiste à allier *deux* mots de sens incompatibles », *Petit Robert* 1979) (cf. aussi Landheer 1996, qui définit le paradoxe comme fondé sur le mécanisme « à la fois X et non-X »).

Le paradoxe de langue résulte donc d'une *union discursive de deux éléments incompatibles, opposés, voire contradictoires l'un par rapport à l'autre relativement à une norme socialement codifiée dans la langue ou résultant du contexte verbal*.

Mais quels sont ces éléments? S'agit-il de deux énoncés, de deux mots, de deux éléments supérieurs à l'énoncé (p. ex. enchaînements discursifs) ou inférieurs au mot (sèmes)? L'explication de leur nature relève déjà de la linguistique, et plus spécifiquement de la sémantique, ce qui n'est plus la question de cet article. C'est pourquoi je ne ferai qu'esquisser ici les principales possibilités de la recherche sur le paradoxe au sein de ce domaine ; la définition générale formulée ci-dessus semble leur être commune : c'est au niveau des détails que les divergences apparaissent.

## 6. CONCLUSION :

### DIRECTIONS DE LA RECHERCHE LINGUISTIQUE SUR LE PARADOXE

Objet de recherche transdisciplinaire, le paradoxe est défini d'une façon plus ou moins restreinte dans le cadre de la logique, de la philosophie ou de la rhétorique. Ces perspectives-là s'entremêlent dans les entrées lexicographiques dont j'ai essayé de proposer une synthèse pour en arriver à une définition « prototypique » du paradoxe (l'accent mis sur le paradoxe verbalisé, c'est-à-dire le *paradoxe de langue*). Celui-ci, répétons-le, peut être considéré d'une façon générale comme ***relation de jonction établie sur l'axe syntagmatique du discours entre deux éléments incompatibles, opposés, voire contradictoires entre eux relativement à une norme socialement codifiée dans la langue ou résultant du contexte verbal.***

Le phénomène semble extrêmement intéressant en ce qui concerne son mécanisme sémantique, ainsi que ses effets discursifs. Il est donc étonnant, comme le souligne B. Godart-Wendling (1996), que la linguistique ait si longtemps montré un désintérêt quasi total au problème du paradoxe : les recherches systématiques sur ce dernier dans la perspective strictement linguistique datent pour la plupart des années 1990!

Parmi les principales théories permettant de traiter le problème du paradoxe, il convient d'énumérer :

1) *La sémantique argumentative* de Ducrot et de ses collaborateurs (théorie de l'argumentation dans la langue).

Le paradoxe, en tant que problème majeur posé à l'ADL, a été d'abord considéré dans le cadre de la théorie des topoï (cf. Bruxelles, Ducrot et Raccah 1995) et par rapport à la conception de la polyphonie (Ducrot 1989)<sup>9</sup>. L'énoncé paradoxal

<sup>9</sup> Il convient de souligner que c'est une conception dont le succès est remarquable dans la recherche sur le paradoxe. Bien que ses auteurs eux-mêmes l'aient considérée comme insuffisante, différents chercheurs (p. ex. Tuțescu 1996, Landheer 1996) s'y réfèrent souvent pour expliquer le mécanisme du paradoxe. En ce qui concerne le mécanisme de la polyphonie (deux ou plusieurs « voix » co-existant dans un même énoncé), il est à associer au problème des univers de croyance (Univers<sub>1</sub> du locuteur ne coïncide le plus souvent pas avec l'Univers<sub>2</sub> de son destinataire ou d'un autre utilisateur de

y est défini comme combinant les voix d'au moins deux énonciateurs, celle de l'énonciateur dit *lexical*, qui pose les topoï inclus dans la signification des mots, et celle d'un autre énonciateur, qui affirme le contraire exprimé par ces topoï et auquel s'identifie le locuteur.

Cette conception du paradoxe a été reformulée – et restreinte – dans la théorie des blocs sémantiques (cf. Carel et Ducrot 1999a et 1999b). Dans cette perspective, la plus récente, le paradoxe est défini en fonction du comportement argumentatif des mots ou des énoncés qui le créent ; ainsi, « un mot [ou énoncé] est linguistiquement paradoxal (LP) lorsque son argumentation interne comporte des enchaînements linguistiquement paradoxaux » (Carel et Ducrot 1999a : 23). Quant à l'enchaînement, il est linguistiquement paradoxal si, dans le mot ou l'énoncé considéré, *a DONC b* n'est pas linguistiquement doxal<sup>10</sup>, tandis que *a POURTANT b* est linguistiquement doxal (ex. : *Paul est imprudent DONC Marie lui fait confiance / Paul est imprudent POURTANT Marie lui fait confiance*) et *vice versa* (ex. : *Paul est prudent DONC il est arrivé indemne / Paul est prudent POURTANT il est arrivé indemne*).

2) *La sémantique des univers de croyance*, élaborée par Robert Martin (1987, 1992) et appliquée au problème du paradoxe par Tuțescu (1996).

La sémantique des univers de croyance s'occupe de la vérité langagière qui, liée au caractère flou du langage humain, est bien différente de la vérité logique. Selon cette théorie, l'application des valeurs aléthiques et déontiques à un énoncé se fait dans un univers de croyance (U) de l'énonciateur. Cet univers peut comporter deux sortes de mondes possibles : mondes potentiels et mondes contrefactuels (qui, respectivement, comportent ou ne comportent pas de propositions contradictoires avec le monde que l'énonciateur considère comme réel). Quant au paradoxe, il « convoque (...) deux univers de croyance : l'un, U<sub>1</sub>, *potentiel, réel ou véridatif* ; l'autre, U<sub>2</sub>, *contrefactuel, irréel* » (Tuțescu 1996 : 80), il constitue ainsi une rencontre discursive de deux mondes possibles qui s'excluent mutuellement.

3) *La sémantique textuelle (discursive)* qui étudie les textes dans leur totalité et en rapport avec l'intertexte, en mettant l'accent sur la dimension sociale de la langue.

Dans cette perspective, la principale référence concernant le paradoxe est la recherche de Landheer (1992, 1996) qui classe les paradoxes selon le critère textuel (paradoxes *intra-*, *inter-* et *extratextuels*), rend compte de différents mécanismes et types de ce phénomène (paradoxe *antonymique* : X et le contraire de X ; paradoxe *antanaclastique* : X et non-X ; paradoxe *synonymique* : X et non-{synonyme de X} ; paradoxe *hyponymique* : X et non-{hyperonyme de X}, cf. 1996 : 112) et, surtout,

la langue, cf. Martin 1987, Tuțescu 1996) et avec ce que Rastier (1987) décrit sous le nom de *dissimilation* discursive des contenus sémantiques (il s'agit plus particulièrement de la *dissimilation d'univers*).

<sup>10</sup> C'est-à-dire l'aspect auquel il appartient ne s'inscrit pas dans la signification intrinsèque de ce mot ou énoncé.

met l'accent sur son comportement discursif. A travers l'analyse de l'évaluation véhiculée par un énoncé paradoxal et des problèmes liés à la dénotation et à la connotation, Landheer souligne la spécificité du mécanisme du paradoxe (« mécanisme de bascule ») qui ne s'actualise que pour se résorber aussitôt dans le contexte discursif.

Il importe de citer aussi la conception de Rastier (1996) qui privilégie la dimension sociale et idiolectale du texte (spécificité du milieu et de l'époque où vit l'auteur des séquences paradoxales<sup>11</sup>, sa culture, ses convictions, etc.). Rastier envisage le paradoxe par rapport aux « seuils d'acceptabilité », concept utilisé souvent dans les recherches lexicologiques et qui sert ici à rendre compte de la hiérarchie des domaines sémantiques valorisés par le sens commun. En effet, dans une séquence paradoxale, cette hiérarchie se trouve renversée et les seuils d'acceptabilité déplacés, ce qui favorise des parcours interprétatifs « paradoxaux ».

D'une façon générale, la définition « prototypique » du paradoxe que j'ai proposée ci-dessus semble être valide pour toutes les théories signalées : il s'agit là toujours d'une opposition binaire<sup>12</sup> qui, codifiée dans la langue ou actualisée dans le discours, surprend le destinataire par le fait que ses éléments se trouvent rapprochés dans une même séquence allant ainsi à l'encontre de ce qu'on considère comme la *doxa*, « opinion communément admise ».

## LISTE DES OUVRAGES CITÉS

### 1. Dictionnaires et encyclopédies

- Beauzee N., Marmontel J.-F. (1982, 1784, 1786). *Encyclopédie méthodique. Grammaire & Littérature*, 3 tomes, Panckoucke et Plomteux, Paris et Liège.
- Dictionnaire étymologique*, (1964), Larousse, Paris.
- Didcot D., D'Alembert J.L. (1969), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, 20 vol., Briasson, David, le Breton, Paris. « 1751-1765 ».
- Głowiński M., Kostkiewiczowa T., Okopień-Sławińska A., Sławiński J. (2000), *Słownik terminów literackich*, Ossolineum, Wrocław.
- Grand Larousse de la langue française* (1976), Paris.
- Jedynak S. (red.) (1996), *Mała encyklopedia filozofii*, Oficyna Wydawnicza Branta. Bydgoszcz.
- Julia D. (1964), *Dictionnaire de la philosophie*, Larousse, Paris.
- Komputerowy słownik języka polskiego* (1997), Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa.

<sup>11</sup> Rastier analyse le paradoxe dans l'œuvre de Chamfort (XVIII<sup>e</sup> siècle).

<sup>12</sup> Entre deux valeurs argumentatives de l'énoncé, deux univers de croyance, deux antonymes, deux acceptions du même mot, deux synonymes, un hyperonyme et un hyponyme, deux hiérarchies évaluatives des domaines sémantiques (sociale et individuelle), etc.

- Kopaliński W. (1967), *Słownik wyrazów obcych i zwrotów obcojęzycznych*, Wiedza Powszechna, Warszawa.
- Le Petit Robert* (1979), Société du Nouveau Littré, Paris.
- Morier H. (1961), *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*, PUF, Paris.
- Słownik wyrazów obcych* (1964), Państwowy Instytut Wydawniczy, Warszawa.

## 2. Théorie

- Aristote (1994), *Organon*, (I. Catégories, II. De l'interprétation), J. Vrin (éd.), Paris (cité par D. Bertrand : 2000).
- Bertrand D. (2000), *Précis de sémiotique littéraire*, Nathan, Paris.
- Bruxelles S., Ducrot O., Raccah P.-Y. (1995), *Argumentation and the lexical topical fields*, *Journal of Pragmatics*, vol. 24, pp. 99-114.
- Carel M., Ducrot O. (1999a), *Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative*, *Langue française*, n° 123, pp. 6-26.
- Carel M., Ducrot O. (1999b), *Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation*, *Langue française*, n° 123, pp. 27-40.
- Douay-Soublin F. (1996), *Le Paradoxe et son cortège : de l'« Encyclopédie » à l'« Encyclopédie méthodique »*, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 221-237.
- Dubois J. et Cl. (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, coll. « Langue et Langage », Larousse, Paris.
- Ducrot O. (1989), *Topoi et sens*, Actes du 9<sup>ème</sup> colloque d'Albi, Université de Toulouse-Le Mirail, pp. 1-22.
- Fontanier P. (1968), *Les figures du discours*, Flammarion, Paris.
- Godart-Wendling B. (1996), « *Je mens* » : *Histoires sémantique et logique d'un paradoxe*, [in] Landheer R., Smith P.J., *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 17-38.
- Greimas A. J. (1966), *Sémantique structurale*, Larousse, Paris.
- Kripke S. (1975), *Outline of a Theory of Truth*, *The Journal of Philosophy*, n° 72, pp. 690-716 (cité par B. Godart-Wendling 1996).
- Landheer R. (1992), *Le paradoxe ou la tension d'une contradiction apparente*, [in] M. Balat et J. Deledalle-Rhodes (éds), *Signs of Humanity. L'homme et ses signes*, Mouton de Gruyter, Berlin, vol. I, pp. 473-480.
- Landheer R. (1996), *Le paradoxe : un mécanisme de bascule*, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 91-116.
- Martin R.L. (1967), *Toward a Solution to the Liar Paradox*, *The Philosophical Review*, n° 76, pp. 279-311 (cité par B. Godart-Wendling 1996).
- Martin R. (1987), *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Pierre Mardaga, Bruxelles.
- Martin R. (1992), *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
- Molinie G. (1992), *Dictionnaire de rhétorique*, Les Usuels de Poche, Paris.
- Rastier F. (1987), *Sémantique interprétative*, PUF, Paris.

- Rastier F. (1996), *Chamfort : le sens du paradoxe*, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp.119-143.
- Riffaterre M. (1996), *Paradoxe et présupposition*, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 149-171.
- Russell B., Whitehead A.N. (1910/1927), *Principia mathematica*, 3 vol., Cambridge University Press, Cambridge (cité par B. Godart-Wendling 1996).
- Tarski A. (1972), *Le concept de vérité dans les langages formalisés*, [in] *Logique, Sémantique, Métamathématiques*, articles de 1923 à 1944, Colin, Paris, t. I., pp. 157-269 (cité par B. Godart-Wendling 1996).
- Tutescu M., *Paradoxe, univers de croyance et pertinence argumentative*, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 75-90.
- Van der Poel M. (1996), « *Paradoxon* » et « *adoxon* » chez Ménandre le Rhéteur et chez les humanistes du XVI<sup>e</sup> siècle, [in] R. Landheer, P.J. Smith, *Le paradoxe en linguistique et en littérature*, coll. « Histoire d'idées et critique littéraire », vol. 350, Droz, Genève, pp. 199-220.